

## Retrait des œufs de caille: fausse déclaration du producteur

**Migros est au regret d'annoncer que son producteur d'œufs de caille a émis de fausses déclarations de provenance. Ce dernier s'est en partie approvisionné en Espagne tout en désignant les articles concernés comme œufs de caille suisses provenant d'un élevage au sol. Migros a donc immédiatement ordonné l'arrêt des livraisons et des ventes.**

Après avoir été confrontée par Kassensturz au fait que l'origine des œufs de caille faisait vraisemblablement l'objet d'une fausse déclaration, Migros en a immédiatement vérifié le bien-fondé. Nous sommes au regret de devoir confirmer les résultats des recherches de Kassensturz. Le fournisseur a avoué à Migros que lorsque les besoins étaient importants, il avait importé des œufs de caille d'Espagne mais les avait désignés comme œufs d'élevage au sol de sa propre exploitation dans le canton de Thurgovie.

Migros considère une telle manière de procéder comme inacceptable. Elle a donc décidé de stopper immédiatement les livraisons et de ne plus vendre d'œufs de caille pour le moment. Etant donné que l'on ne peut exclure une fausse déclaration de la provenance et des conditions de production des œufs de caille vendus jusqu'ici, les clientes et clients peuvent rapporter cet article dans tout magasin, qui leur en remboursera le prix de vente. L'autorité compétente a été informée. Il n'existe aucun risque pour la santé.

Zurich, le 22 août 2016

### **Pour tout complément d'information:**

Martina Bosshard, porte-parole FCM, tél. 044 277 20 67, [martina.bosshard@mgb.ch](mailto:martina.bosshard@mgb.ch)